



Avertissement

CRUCIFÈRES

No 07 – 15 juin 2006

EN BREF :

- État de la situation : conséquences des conditions climatiques des derniers jours.
- Mouche du chou : ponte stable ou en diminution.
- Vers gris et altises : interventions localisées.
- Chenilles défoliaitrices : traitements en cours en Montérégie.
- Cécidomyie du chou-fleur : captures en Montérégie-Ouest
- Nervation noire : début des observations en Montérégie.

ÉTAT DE LA SITUATION

Dans la plupart des régions, les conditions climatiques de la dernière semaine ont été plutôt fraîches, pluvieuses et venteuses. Des collaborateurs nous rapportent avoir observé des dégâts causés par les vents sous forme d'étranglement au collet de jeunes plantules de crucifères. Outre ce problème, la croissance des crucifères semble adéquate et la plupart des champs n'ont pas encore besoin d'être irrigués par aspersion.

MOUCHE DU CHOU

La ponte de la mouche du chou est maintenant stable ou en diminution dans toutes les régions du Québec. Cependant, dans les endroits où la ponte a été plus intense ces dernières semaines, des interventions sont en cours afin de bien protéger les jeunes crucifères. Dans ces champs, ainsi que dans ceux où les traitements phytosanitaires n'ont pu être faits selon les règles de l'art, on a noté la présence de larves de la mouche du chou qui causent un peu de dommages aux plants.

Poursuivez le dépistage des œufs de la mouche du chou deux fois par semaine dans vos crucifères sensibles aux attaques des larves, telles les crucifères à racines tubéreuses qui nécessitent une protection contre cet insecte tout au long de leur développement. Référez-vous aux avertissements et aux bulletins d'information du début de la saison pour en savoir davantage sur la biologie de ce ravageur, les techniques de dépistage ainsi que la stratégie d'intervention et pour obtenir la liste des insecticides homologués contre la mouche du chou dans les crucifères (avertissement [No 02](#) du 11 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02cru06.pdf>) et bulletin d'information [No 03](#) du 16 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03cru06.pdf>)). Lisez bien l'étiquette d'un pesticide avant de l'utiliser et suivez toujours les recommandations du fabricant.

VERS GRIS ET ALTISES

Dans les régions de la Montérégie, de Québec et du Saguenay – Lac-Saint-Jean, des interventions contre les altises et les vers gris sont en cours dans certains champs où ces insectes sont plus actifs et font plus de dommages. Ce sont surtout les nouvelles implantations qui sont affectées.

Les semaines suivant un semis ou une transplantation de crucifères, visitez régulièrement vos champs afin d'observer la présence d'altises et/ou de vers gris ainsi que leurs dommages. Dépistez et intervenez contre ces ravageurs tel que décrit dans l'avertissement **No 02** du 11 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02cru06.pdf>). La liste des insecticides homologués pour lutter contre les altises est disponible dans le bulletin d'information **No 03** du 16 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03cru06.pdf>). Pour plus de détails, consultez les étiquettes de ces pesticides.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Un peu partout au Québec, nos collaborateurs nous signalent la présence de la piéride du chou et de la fausse-teigne des crucifères. Dans la plupart des cas, elles ne font pas encore assez de dommages pour justifier l'application de pesticides. Il n'y a qu'en Montérégie où des interventions sont en cours pour réprimer ces Chenilles défoliatrices.

Stratégie d'intervention

Observez bien vos crucifères afin de repérer les œufs et les jeunes larves. Elles ont tendance à se réfugier sous les feuilles ou dans le cœur des plants. Selon la culture et le stade de développement des plants, les seuils d'intervention varient de 5 à 30 % de plants porteurs de chenilles défoliatrices toutes confondues (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenteuse du chou). Le *Manuel de l'Observateur - Ravageurs et maladies des crucifères* du RAP vous donne plus de détails quant à la biologie de ces lépidoptères et aux seuils d'intervention. Souvenez-vous que les traitements insecticides sont plus efficaces lorsque les chenilles sont petites. N'hésitez pas à communiquer avec votre conseillère ou votre conseiller horticole qui pourra vous aider à déterminer le seuil d'intervention à utiliser selon votre situation, ainsi que le pesticide à appliquer le plus opportun. La liste des insecticides homologués pour réprimer les chenilles défoliatrices est disponible dans le bulletin d'information **No 03** du 16 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03cru06.pdf>). Pour connaître toute l'information sur les doses, les stades d'application, les conditions de succès, etc., consultez les étiquettes des produits

Pour bien dépister vos champs, vous devez être en mesure d'identifier les principales chenilles défoliatrices des crucifères, soit la piéride du chou, la fausse-teigne des crucifères et la fausse-arpenteuse du chou. Pour vous aider, vous pouvez consulter les adresses Internet suivantes présentant des photographies des différents stades de ces insectes :

- Piéride du chou :
<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/cruciferes/CruiPduCH.html>
- Fausse-teigne des crucifères :
<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/cruciferes/CruiFTdesC.html>
- Fausse-arpenteuse du chou :
<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebInsecte/cruciferes/CruiFAduCH.html>

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Captures en Montérégie-Ouest

De nouvelles captures ont été faites dans des champs situés dans les MRC Les Jardins-de-Napierville et de Roussillon. Ces champs font partie du réseau d'observation du suivi de 40 champs répartis dans des MRC déjà réglementées. D'autre part, les captures de cécidomyie du chou-fleur se poursuivent à Laval. Il est à noter que la cécidomyie du chou-fleur peut déjà être présente en ce moment dans d'autres champs sur le territoire québécois. Le dépistage de l'insecte, à l'aide de pièges à phéromones, permet de déceler la présence de ce ravageur au bon moment et d'intervenir avant que les larves n'endommagent les plants de crucifères. La vigilance s'impose particulièrement dans les zones déjà reconnues comme infestées.



L'avertissement **No 05** du 1^{er} juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05cru06.pdf>) vous donne les détails sur la stratégie d'intervention préconisée.

NERVATION NOIRE

Un premier cas de nervation noire a été signalé en Montérégie cette semaine.

Description

Cette maladie est causée par une bactérie du nom de *Xanthomonas campestris* pv. *campestris* qui attaque toutes les espèces de crucifères cultivées et qui peut également contaminer les mauvaises herbes qui appartiennent à la famille des crucifères. Les plants affectés présentent d'abord des lésions jaunâtres commençant à la marge des feuilles et progressant vers le centre du limbe. En évoluant, ces lésions prennent la forme caractéristique d'un « V » ou d'un « U ». Par la suite, ces lésions se dessèchent et on observe un noircissement typique des nervures. L'infection se propage à toute la plante, ce qui peut la rendre invendable.

Stratégie d'intervention

Actuellement, il n'y a aucun bactéricide homologué au Canada contre cette maladie. La prévention est le seul moyen efficace pour diminuer l'incidence de la nervation noire. Les mesures proposées ci-dessous visent donc à éviter l'introduction de la bactérie et la propagation de la maladie.

- Pratiquer des rotations d'au moins 3 à 4 ans sans crucifère.
- Choisir des semences de qualité et certifiées exemptes de maladies ou les traiter à l'eau chaude.
- Éliminer les mauvaises herbes de la famille des crucifères dans et autour des champs de crucifères.
- Limiter les dégâts causés par les insectes qui sont des portes d'entrée pour les bactéries.
- Favoriser une bonne circulation d'air et procéder à l'irrigation par aspersion en début de journée, afin de permettre l'assèchement rapide du feuillage.
- Commencer les travaux par les champs sains ou les parties saines des champs et terminer par les champs ou les parties contaminés.
- Éviter de travailler au champ lorsque le feuillage est mouillé.
- Nettoyer et désinfecter ce qui a été en contact avec des plants infestés avant de circuler dans les champs sains.

Texte sur la cécidomyie du chou-fleur rédigé par une collaboratrice au réseau crucifères du RAP :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome - Avertisseuse crucifères

Agro-Production Lanaudière inc.

741-A, rue Principale, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0

Téléphone : 450 756-8183 - Télécopieur : 450 756-0874 - Courriel : apl@pandore.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – crucifères – 14 juin 2006

